



Réunion du Conseil Municipal du mercredi 29 novembre 2023

Présents : Sébastien Buisson, Patrice Lambert, Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud, Alexia Nicolas-Brun, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué (secrétaire de séance). La réunion débute à 20h.

Agents municipaux & Maire

- Corinne s'est renseignée sur les obligations de la commune et les droits associés aux fonctions des agents territoriaux (congé décès famille, etc.).
- Elle suggère également de verser la "prime exceptionnelle pouvoir d'achat" proposée par l'État aux agents municipaux. Le conseil accepte, la prime sera versée au prorata du nombre d'heures. Il faudra attendre avril 2024 pour que les versements franchissent toutes les étapes administratives.
- Corinne a participé au congrès des maires à Paris, qui lui a permis d'établir de chaleureux contacts avec les maires et élus environnants, et de faire le plein de bonnes adresses. Le conseil vote une participation aux frais à hauteur d'environ 300 €.

Travaux

- Le conseil approuve l'achat d'un radar pédagogique à l'entrée sud du village, qui affichera la vitesse et avec 3 couleurs (rouge, orange, vert) selon la vitesse. Comme il n'y a pas de câble électrique à proximité, il sera alimenté au solaire. Coût total 2324 € HT.
- Le cimetière a été enherbé par l'entreprise Cheval pour un coût d'environ 2000 €. Un panneau explicatif sera fixé sur le portail pour les habitants.
- L'entreprise Truchet, sollicitée pour le petit bâtiment de l'aire de jeux, a presque terminé la maçonnerie (l'entreprise Bertrand de St-Lattier est missionnée pour le bâtiment en bois). La commune en a profité pour faire réparer les briques de la fenêtre et de la porte d'entrée de l'ancienne école, et pour reboucher le trou de l'abside nord de l'église qui était envahi de pigeons.
- Corinne propose que le monument aux morts soit rafraîchi. Bruno mettra un coup de karcher sur les marbres et la peinture de la chaîne et des obus. Il faudra trouver une entreprise pour faire la reprise des peintures des lettres.
- Discussion sur l'opportunité de changer la chaudière fuel de la mairie - école. Pour l'instant elle marche très bien, mais rien n'empêche de se renseigner sur d'autres modes de chauffage.
- La commune doit se doter de 3 composteurs au 1er janvier 2024 (3 pour assurer une rotation). Pour ne pas générer une nouvelle nuisance avec les riverains, il semble que l'emplacement tout indiqué serait à côté des déchets verts du cimetière. Affaire à suivre...

École

- Noémie nous fait le point sur le dernier conseil d'école. Avec 77 élèves, et les nouvelles directives du ministère et du rectorat (volonté de passer à une moyenne de 26 élèves par classe), il est potentiellement probable que le RPI perde une classe à la rentrée prochaine. La municipalité va suivre de près ce dossier, mais on n'en saura pas plus avant les premiers jours de la rentrée.
- Les CE1-CE2-CM1-CM2 vont partir en classe découverte en avril à Autrans.

Médiathèque

La commune participe aux frais de la médiathèque intercommunale (St-Bonnet et St-Antoine) à hauteur de 5700 €. La médiathèque fait partie du réseau Pastèque qui permet de mutualiser les emprunts de livres avec 11 autres communes (dont Chatte).

CCAS

- Alexia nous détaille les livraisons de colis, qui auront lieu cette année avant Noël pour que tout le monde ait quelque chose pour les fêtes. Dans le colis il y aura des produits de Binette & Compagnie, basée à St-Antoine, qui fait de l'insertion de personnes en situation de handicap par le biais de la culture maraîchère.
- Le dernier repas des Anciens avait eu lieu à Montmiral. A la demande des anciens, l'année prochaine il aura de nouveau lieu à Montagne.
- Le conseil vote la suppression du budget séparé du CCAS. Il va rentrer dans le budget global de la commune. Cela permet de simplifier la comptabilité et les procédures administratives (délibérations séparées et vote du budget séparé). Cela ne changera rien aux montants dédiés.

Fêtes de Noël

Le dépliant pour annoncer aux habitants la journée festive du vendredi 22 décembre est prêt (décoration du sapin, feu d'artifice à 19h, crèche faite par les enfants devant l'église, soupe à la salle des fêtes, etc.). De l'aide pour éplucher les potimarrons serait la bienvenue le jeudi 21 décembre à partir de 13h30 à la Salle des Fêtes.

Recensement 2024

C'est finalement Bruno qui se chargera de ce travail en début d'année 2024.

Vœux du maire 2024

Ils auront lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes.

La séance se termine à 23h. Le prochain conseil aura lieu le mercredi 13 décembre à 20h